

Canton du Jura

District de Delémont

District de Porrentruy

Franches-Montagnes

Moutier

Jura bernois

## JURASSIENS DE L'EXTÉRIEUR

# L'immersion, la clef du bilinguisme

### L'apprentissage de l'allemand s'est cette fois fait par le rire.

Aux côtés d'homologues alémaniques, une soixantaine d'étudiants jurassiens se sont entretenus hier avec l'humoriste Carlos Henriquez.

L'événement mis sur pied par le Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur visait à sensibiliser les jeunes à s'ouvrir davantage aux langues étrangères.



Le comédien Carlos Henriquez a communiqué alternativement en allemand et en français. PHOTO ROGER MEIER

Un symbole de plus pour l'encouragement au bilinguisme. Quelque 120 étudiants jurassiens et bâlois ont rencontré et échangé en français et en allemand hier après-midi avec le comédien Carlos Henriquez, au gymnase de Laufon. Né à Bienne, cet humoriste a fait du théâtre sa profession. Il avait notamment créé la troupe Peutch avec Noël Antonini et Christophe Bugnon.

Si les questions ont parfois été étonnamment simples («avez-vous des animaux?»),

«quand avez-vous perdu vos cheveux?»), les jeunes ont beaucoup rigolé avec ce metteur en scène et acteur qui jongle aisément d'une langue à l'autre et se moque des différences culturelles et des clichés qui persistent de chaque côté de la Sarine.

Ce forum multiculturel est mis sur pied chaque année et voit une personnalité relativement connue – l'année dernière,

le président du CICR Peter Maurer – converser avec des jeunes.

### Une langue «cool»

«On a fait appel à Carlos Henriquez, car nous voulions cette fois une personnalité de la scène aussi convaincue par le bilinguisme», a commenté Adrien Membrez, membre du Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur. Ce phar-

macien résidant à Bâle relève l'importance de ce type d'événement qui incite les jeunes à s'ouvrir à l'extérieur. Les jeunes Jurassiens et Bâlois devaient notamment se concerter par avance pour préparer cette rencontre.

«En classe, les étudiants ont évidemment une approche très scolaire de la langue. Ils apprennent la grammaire, mais il faut aller au-delà. L'im-

mersion est essentielle et ce type d'événement est particulièrement utile, car il montre que l'allemand peut être une langue cool», a-t-il expliqué.

Présent à Laufon, le président du Gouvernement jurassien David Eray a lui-même confié à l'assistance qu'un

simple stage linguistique de 3 semaines en Allemagne lui avait servi de délice avec la langue de Goethe. En plus de la maturité bilingue, cet événement est en effet vu comme un bon moyen par l'État jurassien pour se rapprocher de la région bâloise. **BENJAMIN FLEURY**

## La raison d'être des quinze ambassadeurs du canton du Jura

### Des conseils venus de l'extérieur

Peu connu et encore moins médiatisé, le Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur metait sur pied ce forum multiculturel. Mais en quoi consiste cette entité? «Elle réunit des personnes qui vivent en dehors du canton, mais se mettent à disposition et conseillent le Gouvernement jurassien», fait savoir Nicolas Guenin, secrétaire du CCJE. Au nombre de 15, ces «ambassadeurs» présentent des professions diverses telles qu'économiste, juriste, professeur ou journaliste. «Leur mission est de contribuer au développement économique, social et culturel du canton», relève Nicolas Guenin. «Il est parfois bon d'avoir des regards extérieurs. Leurs conseils ne nous ont jamais amenés à revoir complètement un dossier, mais plutôt à le réorienter», explique le président du Gouvernement David Eray.

### «Donner quelque chose en retour»

Récemment, les ambassadeurs ont par exemple été consultés sur les célébrations à organiser pour le 40<sup>e</sup> anniversaire du canton du Jura l'année prochaine. Adrien Membrez, jeune pharmacien de 28 ans, est membre de ce Conseil. Comme tous ses collègues, il fait ce travail bénévolement. «Nous sommes un peu redevables au canton du Jura. C'est notre manière de donner quelque chose en retour», souligne-t-il. **BF**

## MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

### Un peu moins de 1000 spectateurs ont visionné un film scientifique

Selon les organisateurs, la 11<sup>e</sup> édition du Mois du film documentaire s'est achevée sur un bilan satisfaisant, tant sur le plan de la qualité de l'offre cinématographique, des activités proposées, qu'au niveau de l'écho rencontré auprès du public. Sous le signe des sciences, un peu moins de mille spectateurs ont assisté aux 23 films proposés en novembre dans l'ensemble du canton du Jura. Faisant vivre la coopération transfrontalière au travers d'une thématique commune, le festival a proposé d'explorer

les dimensions les plus variées du cinéma documentaire scientifique. Suivant le fil rouge des sciences, le festival a également pris quelques virages pour mettre à l'honneur le cinéma documentaire helvétique, avec six films de cinéastes suisses qui ont enrichi la programmation. «La manifestation se profile une fois de plus comme un événement incontournable du calendrier culturel régional», ont souligné les organisateurs. Une prochaine édition est d'ores et déjà promise pour novembre 2019. **LJ**

En bref

## ASSURANCES

# Décision de l'AI cassée: elle était basée sur un rapport de la clinique Corela

Un Jurassien a vu sa demande de prise en charge par l'Assurance invalidité refusée il y a deux ans. Il souffrait de différentes atteintes somatiques, mais un rapport d'expertise pluridisciplinaire de la clinique Corela de Genève avait conclu à l'absence d'atteinte psychiatrique du patient, qui restait employable.

L'AI lui a donc refusé une prise en charge, décision confirmée par la Cour des assurances au printemps 2017.

et sanctionnés par le Tribunal fédéral. Des expertises ont été réalisées par des médecins ne disposant pas d'une autorisation de pratiquer ou n'ayant pas vu le patient. Certains rapports ont été modifiés. Il y a donc un doute important à l'égard de cette clinique, surtout pour les expertises psychiatriques. Le responsable avait signé des dizaines de rapports sans avoir vu les patients et sans l'accord de l'expert.

### Huit dossiers revus

Le Jurassien a donc demandé que les juges cantonaux révisent leur décision. Et la Cour des assurances a bien dû constater que le rapport d'ex-

pertise de Corela avait été déterminant dans le refus de la prise en charge AI. Si ce scandale avait éclaté plus tôt, la cour aurait demandé une nouvelle expertise médicale.

Les juges ont donc cassé la décision de l'AI, qui devra se reprononcer sur la base d'une autre expertise. La Cour des assurances a pris une ou deux autres décisions identiques. L'AI de son côté a rouvert des dossiers refusés similaires lorsqu'il n'y avait pas eu recours en justice. Ce sont huit dossiers au total qui sont révisés. L'AI a fixé jusqu'à la fin de l'année l'enregistrement d'autres demandes de révision dans cette affaire. **DF**

## LE GOUVERNEMENT ET LA POSTE

# Annoncer des mauvaises nouvelles? Non merci

Le Gouvernement «n'a pas l'intention de devenir un simple annonceur de mauvaises nouvelles à destination des communes» en lien avec l'évolution du réseau de La Poste. Il entend s'engager dans le nouveau rôle prévu par l'ordonnance sur La Poste révisée, qui prévoit «intégrer les cantons de manière plus importante dans les discussions». C'est ce que répond notamment l'exécutif cantonal à une question écrite du député Nicolas Maître (PS).

Le Gouvernement ne doute pas des chiffres présentés par La Poste dans le cadre du réseau postal. Le 15 octobre dernier, La Poste a annoncé une diminution de 68% du nombre de lettres depuis l'an 2000, une baisse de 44% du nombre de colis et de 44% également des opérations financières.

Le Gouvernement jurassien estime «important d'avoir un dialogue avec La Poste qui prend en compte l'ensemble des relations qui lient le canton à l'ancienne régie fédérale. Il s'agit de pouvoir négocier sur le tout et non pas de manière sectorielle. Le but pour le Gouvernement est de maintenir la présence globale

sur le territoire cantonal de l'ancienne régie fédérale, notamment en matière d'emplois.»

Le Gouvernement rappelle que La Poste a décidé en 2016 d'examiner l'avenir de 15 des 31 offices de poste encore en activité à ce moment-là dans le canton. Le processus en cours devrait se terminer en 2020. «La plupart des offices concernés ont été ou seront transformés en filiales en partenariat. Cela signifie que les points d'accès subsistent, mais sont déplacés dans un commerce.» A noter que le Gouvernement n'est pas l'interlocuteur officiel de La Poste pour le réseau postal, contrairement à la question des transports et à CarPostal.

L'exécutif rappelle le soutien de la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national à l'initiative cantonale jurassienne faisant suite à une résolution du Parlement jurassien. Audit, interventions parlementaires: on se penche régulièrement sur la situation de La Poste, qui doit redorer son blason. Celle-ci a mis en place une cellule romande chargée des affaires publiques, et une personne s'occupe des relations avec Neuchâtel et le Jura. **GM**

## ADMINISTRATION CANTONALE

# Départ du chef du Service des ressources humaines

Patrick Wagner quitte le poste de chef du Service des ressources humaines du canton du Jura, une fonction qu'il occupait depuis plus de dix ans. Agé de 56 ans, Patrick Wagner entend donner une nouvelle orientation à sa carrière. «C'était une belle expérience, mais après dix ans, le

moment est venu de changer. C'est le dernier moment», déclare l'intéressé. «J'ai bouclé un cycle de projets cohérents qui visait à moderniser la gestion des ressources humaines. Je suis content de ce que j'ai fait, cela fonctionne. Je suis un homme de projets, j'ai encore plein d'énergie à investir dans

un nouveau domaine», poursuit Patrick Wagner. Son engagement s'est traduit dans toute une série de projets qui ont été conduits avec succès au sein de l'administration cantonale, notamment la révision de la loi sur le personnel, la refonte des échelles salariales et la révision complète des fonctions. **GM**

